



COMMUNIQUER : C'EST LA CLÉ !

Vu l'isolation de certaines administrations portuaires (AP) comme certaines de la Basse Côte-Nord au Québec qui ne sont même pas reliées par la route, l'APQQA (Administrations portuaires du Québec, Quebec Harbour Authorities) a dû trouver un moyen de communication à la hauteur des nouvelles technologies en développant un site Web.

Pour ouvrir une porte commune à toutes les AP, le site contient un intranet réservé aux directeurs. Cette section contient des documents du ministère, des comptes-rendus de réunions, des formulaires pour la gestion des ports et bien d'autres informations utiles à une bonne gestion.

Comme le disait M. Descôteaux, chargé des projets spéciaux à la direction des Ports pour petits bateaux, « C'est l'information qu'on faisait circuler par fax ou par la poste autrefois. Cette technologie permet de communiquer avec tous en un clin d'oeil. »

La partie Internet du site est destinée au public en général ou à toute personne qui souhaite visiter les ports de pêche par voie navigable. On peut y trouver de l'information sur chaque port, la personne à contacter, les droits, un bref texte pittoresque et une photo pour attirer les touristes.

Autre service utile—le site contient un bottin de fournisseurs, c'est-à-dire, des personnes ou des entreprises qui oeuvrent dans le domaine maritime. Comme des réparateurs, des vendeurs d'équipement de bateaux et même des consultants. Pour que leur nom apparaisse dans ce bottin, les fournisseurs doivent payer une certaine somme d'argent annuellement.

« Soyons bien clair, dit M. Descôteaux, ce n'est pas un site du gouvernement. Il est géré par l'APQQA et les sommes perçues apportent un revenu indispensable à ses activités. »

Aussi, le site Web offre l'opportunité à ceux qui le désirent de remplir une application directement en ligne.

« Si d'autres AP songent à concevoir un site Web, dit M. Descôteaux, je me permets

d'offrir quelques conseils. En premier lieu, bien définir les objectifs du site, c'est-à-dire, qui seront les utilisateurs et quelle information y afficher. En deuxième, s'assurer que cette information reste pertinente et facile à garder à jour. Il n'y a rien de plus dérangeant que des données périmées. Et en troisième, éviter de longs textes. »

Le site a été financé par le programme PICLO (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle), voir www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/ci-ic/ipolc_f.cfm, de Patrimoine canadien en collaboration avec Pêches et Océans Canada. Le programme a permis à l'APQQA de concevoir un site bilingue.

Visitez le site de l'APQQA au www.apqqa.com/fr pour en savoir plus. ♦

ADIEUX À GASTON CLOUTIER

Gaston a été un artisan de la création de l'Administration portuaire de Rivière-au-Renard. Il y a travaillé au cours des dix dernières années et il a été membre du Comité consultatif régional des administrations portuaires (CCRAP) depuis son tout début. Que ce soit au niveau local ou au sein du comité régional, Gaston savait défendre honnêtement les gens qu'il représentait tout en respectant ses collègues. Les membres du CCRAP retiennent de lui un être de conviction qui savait écouter les autres et se montrer chaleureux envers tous.

Comme représentant de l'Administration portuaire de Rivière-au-Renard, Gaston s'est battu pour préserver l'ensemble des installations portuaires locales. Entre autres, si le Quai d'Amours, joyau de notre patrimoine maritime et infrastructure indispensable pour les pêcheurs côtiers du village, est aujourd'hui en cours de réparation, c'est pour une large part grâce à ses efforts.

Ancien industriel, pêcheur et résident de Petit-Cap près de Rivière-au-Renard, ces dernières années, Gaston a pratiqué la pêche aux homards en compagnie de son fils Frédéric.

Gaston et sa femme, Luce, ont toujours su concilier leur rôle de parents et de grands-parents malgré les longues absences de Gaston lorsqu'il était à la pêche ou qu'il vaquait à ses autres activités professionnelles ou bénévoles.

Comme nous le raconte madame Cloutier, « Quand il était ici, c'était à cent pourcent. Il adorait sa petite-fille, Rosalie. Ils allaient cueillir des cerises ensemble, ou des bleuets au chalet. Il la faisait glisser. Et quand Gaston et Rosalie accompagnaient Frédéric à la pêche, c'est Gaston qui s'occupait d'elle dans le bateau. Un véritable grand-père. »

Gaston Cloutier est décédé le 14 décembre 2005 à la suite d'une longue maladie. ♦

DANS CE NUMÉRO

PLEINS FEUX SUR LA SÉCURITÉ ET LES COMMUNICATIONS AU COLLOQUE DE L'HAABC	2
MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF	2
OR À TURIN POUR NOS CURLEURS	3
RENAÎTRE DE SES CENDRES	3
APPRENDRE LES TRUCS DU MÉTIER	4
CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	4
GUIDE DE CONSULTATION RAPIDE ET LES DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES	4

PLEINS FEUX SUR LA SÉCURITÉ ET LES COMMUNICATIONS AU COLLOQUE DE L'HAABC

La sécurité et les communications essentielles aux ports, voilà le thème du 9^e Colloque annuel de la Harbour Authority Association of British Columbia (HAABC) présidé en janvier dernier par l'Administration portuaire de Comox Valley. Pendant les trois jours du colloque, plus de 92 participants venant de ports de toute la côte de la Colombie-Britannique, du personnel des PPB de la région du Pacifique, d'Ottawa et de Québec.

Parmi les présentations au colloque, celle de Gina Johansen, agente de sécurité à FishSafe (Fishing Industry Safety and Health), a été fort révélatrice. Il y a également eu une séance sur l'élimination des activités polluantes des bateaux et des opérations portuaires présentée par Eric Olsson, spécialiste de la prévention des déversements d'hydrocarbures de *University of Washington*; des présentations sur le plan provincial de mesures d'urgence et des informations sur les tsunamis; une mise à jour par des gestionnaires d'Environnement Canada sur la nouvelle politique qui réglementera la fermeture des grilles maritimes et chantiers navals; une conférence divertissante de Shelly Chapelski, du cabinet d'avocats Bromley Chapelski de Vancouver, au cours de laquelle elle a décrit le processus de collecte des droits de mouillage en souffrance et le retrait des bateaux qui

posent problème dans un port. Cette présentation proposait une approche judicieuse que les gestionnaires et les membres du conseil pourront adapter à leurs ports respectifs.

On a consacré un moment du colloque pour reconnaître la contribution des directeurs sortants Linda Franz (Campbell River) et Stan Watterson (Steveston). Mo Nordstrom (port de Comox), membre fondatrice de l'HAABC, a reçu le prix de membre à vie en remerciement pour son dévouement à l'association.

Pour rendre hommage à feu Dick Maughan de French Creek, qui fut le premier à représenter l'association au CCRAP (Comité consultatif régional des administrations portuaires, région du Pacifique) et au CCNAP (Conseil consultatif national des administrations portuaires), l'association a annoncé la création d'une bourse d'études à sa mémoire. On trouvera des informations à propos de cette bourse, des nouvelles de l'HAABC, des numéros de *FORUM*, des cartes, des formulaires et des coordonnées de communication sur le site www.haa.bc.ca.

Le nouveau comité de direction de l'HAABC est composé du président Bob Baziuk de Steveston, de la vice-présidente Hiltje Binner de Port McNeill, de la secrétaire-trésorière Liz McLeod de Comox, et des directeurs Art Childs de False Creek, Janet Rooke de Tsheum Harbour (Sidney), Rick Hill de Port Edward, et Jim Parsons de Powell River.

James Boland, directeur régional, Initiatives stratégiques, a parlé de sa récente expérience en tant que nouveau directeur des PPB en soulignant les améliorations aux conditions et à la sécurité des infrastructures portuaires. Il a également noté que l'engagement de plus de 300 bénévoles qui consacrent plus de 13 000 heures de travail aux ports chaque année a largement contribué au succès du programme.

Le programme de trois jours comprenait également des repas, des ports d'escale, des ateliers sur l'entretien, des repas, des mises à jour sur les PPB, des tirages, des repas, des kiosques, des rapports du CCRAP, des rapports du CCNAP, des repas, des évaluations par des économistes, des prix d'entrée, et encore des repas ! Un atelier sur les communications a clôturé le vendredi après-midi. Ensuite, les délégués, leur conjoint et les exposants se sont réunis autour d'un buffet somptueux de fruits de mer (offert par des pêcheurs locaux) et ont dansé au son d'un groupe rock, le « Pacific Disturbance. »

Le colloque annuel a souligné l'exceptionnel esprit de collaboration qui anime les bénévoles de l'HAABC, le personnel des ports et le personnel des PPB de la région du Pacifique. Leur très grand appui envers les uns les autres, leurs sincères accolades et l'énergie positive qui rayonnait de ce colloque ont donné le ton pour le reste de l'année. ♦

Forum des administrations portuaires, vol. 12, n° 1

Rédactrice en chef : Denise Lapratte
Collaborateurs : Guy Descôteaux, John Doody,
Levi Timmermans

Télécopieur : (613) 952-6788
Courriel : schinfo@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : www.dfo-mpo.gc.ca/sch
Services de rédaction et de production :
ACR Communications Inc.

Publié par :
Ports pour petits bateaux, 14N173
Pêches et Océans Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
© Sa majesté la Reine du Chef du Canada, 2006

ISSN : 1203-5564

Imprimé sur du papier recyclé



MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Ports pour petits bateaux publie *Forum des administrations portuaires* deux fois par année à titre d'outil de communication qui favorise l'échange d'information et d'idées, la mise en commun des pratiques exemplaires et la célébration des réussites, tout en tenant les administrations portuaires au courant des activités de leurs homologues d'un bout à l'autre du pays.

Je vous encourage à nous faire part d'idées ainsi que de suggestions de sujets intéressants que vous voudriez communiquer à vos collègues des autres ports pour les prochains numéros.

Nous apprécierions recevoir vos commentaires sur notre nouvelle mise en page. Nous espérons qu'elle vous plaît ! Vous pouvez nous envoyer vos remarques ou vos suggestions par courrier électronique à l'adresse schinfo@dfo-mpo.gc.ca, par téléphone au (613) 993-0999 ou par télécopieur au (613) 990-1866.

Denise Lapratte

OR À TURIN POUR NOS CURLEURS

Jamie Korab (deuxième de la gauche) et l'équipe canadienne de curling masculin sont aux anges. Ils sont revenus de Turin en arborant fièrement la première médaille d'or olympique du Canada en curling et, par la même occasion, la toute première médaille d'or olympique tout court de l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador.

Jamie, le chef d'équipe, est âgé de 26 ans et s'adonne au curling depuis l'âge de 12 ans.

Sa mère, Debbie Korab, collaboratrice de longue date de l'AP de Harbour Grace à Terre-Neuve, était à Turin.

« Le score final contre la Finlande a été de 10 à 4 », nous apprend-elle. « C'était incroyable de voir nos garçons sur le podium. Ils ont tous travaillé tellement fort pour y arriver ! »

De retour au pays, Jamie a eu droit aux acclamations d'une foule délirante de quelque 2 000 personnes qui s'étaient rendues à l'aéroport pour accueillir l'équipe victorieuse. Il se plaît maintenant à faire des présentations dans les écoles et participe à d'autres événements officiels. ♦



BRAVO ÉQUIPE CANADA !

RENAÎTRE DE SES CENDRES

Lorsque l'AP de Little Burnt Bay à Terre-Neuve a vu le jour en 1997-1998, l'installation maritime qui s'y trouvait à l'époque devait être démolie. Le quai devait être réparé de fond en comble, la pêcherie somrait dans l'oubli et toute l'enceinte finirait par être barricadée par souci de sécurité.

Cet état de déclin brossait un portrait plutôt sombre des lieux. C'est alors que Nelson Brenton, seul président que l'AP de Little Burnt Bay n'ait jamais connu, épaulé par tous les bénévoles qu'il avait pu rallier à la cause, ont complètement transformé la situation.

« Nous sommes sept membres du Conseil d'administration. Nous nous réunissons huit ou neuf fois par an, et je dois dire que, pour l'instant, nos efforts ont été extrêmement productifs, » affirme Brenton.

Les nouvelles installations du port comprennent désormais un quai de 200 pieds et un quai longitudinal de 90 pieds, un immeuble de bureaux avec des locaux à

louer, deux quais flottants de 54 pieds, un café et une cale de halage.

« Nous louons notre café tous les étés », explique Brenton. « Cela ne rapporte pas gros, mais les gens sont encouragés à

venir au port—les habitants du village aussi bien que les plaisanciers—et ça c'est une bonne chose. En plus, c'est un véritable atout pour nos affaires. »

L'AP a également réussi à obtenir les services d'un stagiaire chaque été pour les travaux manuels et le nettoyage autour des immeubles. Cette personne s'occupe également de renseigner le public sur les règles de sécurité portuaires.

« En définitive, il doit y avoir du bon dans ce que nous faisons, fait valoir Brenton, puisque chaque année, il y a une liste d'attente pour amarrer à notre port. » ♦



PANORAMA AÉRIEN DU PORT DE LITTLE BURNT BAY. PAS ÉTONNANT QU'IL Y AIT UNE LISTE D'ATTENTE POUR AMARRER !

APPRENDRE LES TRUCS DU MÉTIER

De nombreuses personnes ont participé au programme des AP depuis son lancement. Cependant, un bon nombre des régions de Terre-Neuve et du Labrador n'ont jamais reçu une formation officielle dans le domaine de la gouvernance. Par exemple, de nombreux membres des conseils n'étaient pas au courant de l'étendue de leurs responsabilités. Mais voilà que les choses ont changé.

Le Centre de ressources bénévoles du Conseil des services communautaires s'est engagé à préparer un cours pour les régions de Terre-Neuve-et-Labrador qui s'articulerait autour de la tenue de réunions efficaces, des responsabilités juridiques, de la compréhension des règle-

ments administratifs et de la gestion générale de l'AP comme s'il s'agissait d'une entreprise. On s'est également efforcé de relier la formation directement au manuel des AP, de sorte que les sujets tels la santé et la sécurité, les finances, la gouvernance et d'autres aspects opérationnels puissent facilement être repérés par renvoi à une page donnée du manuel.

John Doody, analyste de programme, Biens immobiliers et opérations portuaires, explique : « La formation a été très efficace pour ce qui est d'échanger l'information, d'encourager la discussion et d'améliorer la manière dont les AP sont gérées. La rétroaction des participants s'est avérée des plus positives. » ♦

CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Pas l'ombre d'un doute, personne n'en veut ! Aussi, Levi Timmermans, agent de programme des PPB en Colombie-Britannique, a quelques suggestions à faire sur la manière dont les administrations portuaires peuvent les éviter.

- Faire signer une entente de mouillage (ou d'amarrage) par le propriétaire/exploitant du bateau. Des articles qu'il faut normalement inclure dans un tel accord comprennent l'assurance de responsabilité civile, les activités portuaires permises, le contrôle de la pollution et le respect des règlements administratifs de l'administration portuaire. Ces accords donnent à l'AP des droits qu'elle n'aurait pas sous le common law ou le droit législatif.
- Signalisation dans les installations. Deux écriteaux importants sont « À L'ARRIVÉE TOUS LES BATEAUX DOIVENT S'INSCRIRE AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE » et « EN MOUILLANT DANS CES INSTALLATIONS, VOUS CONSENTEZ À RESPECTER LES CONDITIONS DE L'ENTENTE DE MOUILLAGE ».
- Faites attention à qui vous laissez entrer dans le port. Par exemple, si un bateau inapte à pendre la mer se fait remorquer vers le port, l'AP a le droit de lui refuser l'accès.
- Ayez une politique bien définie pour la collecte des droits. Certains éléments de la politique, tels le paiement dans les 30 jours, peuvent être inclus dans l'accord de mouillage. Le propriétaire/l'exploitant doit être renseigné sur tous les autres éléments. Conserver des copies et des registres de toutes les factures pour que chaque bateau ait un dossier/historique.
- Consultez un bon avocat. Chaque situation est unique en son genre et il en est de même pour les mesures qui s'imposent dans chaque cas. Les AP doivent obtenir de bons conseils. Qui dit poursuites judiciaires dit frais, ainsi la dette doit être considérable pour justifier la dépense.

« En Colombie-Britannique, les administrateurs des AP ont trouvé une manière officieuse de se protéger les uns les autres contre les créances irrécouvrables, précise Timmermans. Une fois qu'il est expulsé, un mauvais client a tendance à se diriger vers le port le plus proche. Les gérants des AP appellent leurs ports voisins ou leur transmettent un courriel afin qu'ils essaient de récupérer le montant de la dette, ou qu'ils lui refusent l'entrée en cas contraire. »

Pour d'autres conseils sur la collecte des droits, veuillez consulter le site Web des ports pour petits bateaux à www.dfo-mpo.gc.ca/sch/Fee/HA-AP-revenu_f.html. ♦

GUIDE DE CONSULTATION RAPIDE ET LES DÉVERSEMENTS D'HYDROCARBURES



GUIDE DE CONSULTATION RAPIDE

Lors de la conférence de la HAABC, Eric Olsson de *University of Washington* a fait une présentation sur les moyens de traiter les déversements d'hydrocarbures (essence, pétrole et diesel). Il a puisé son matériel des pages qu'il a rédigées pour un guide de consultation rapide (dit Panic Book) conçu aux États-Unis—un classeur à feuilles amovibles qui traite de la gestion des urgences.

Le guide est un recueil de « recettes » de tous genres en cas d'urgence ou de catastrophe. En cas d'incendie, les employés d'un immeuble peuvent rapidement consulter la page X pour savoir d'emblée quoi faire et qui appeler.

« Pour un déversement d'essence, explique Olsson, les premières choses à faire, c'est dégager les lieux, fermer l'endroit de provenance du déversement et enlever tout objet qui risque de prendre feu. Ensuite il faut appeler la Garde côtière canadienne, les services d'urgence locaux et procéder aux premiers secours. »

« Cependant, avertit-il, s'il s'agit d'un incendie à l'essence, il vaut mieux tout laisser aux experts ou à quelqu'un qui a reçu une formation. »

Le guide décrit également l'équipement nécessaire pour s'occuper des déversements, dont les matières absorbantes et les vêtements de protection personnelle. ♦